



Saint-Médard-en-Jalles

Réaménagement de la place de la République et de ses abords immédiats

NOTE EXPLICATIVE

Le présent dossier de concertation porte sur le projet de réaménagement de la place de la République et de ses abords immédiats, sur la commune de Saint-Médard-en-Jalles.

Des dynamiques d'évolution du centre ville

La géographie et l'histoire de la ville de Saint-Médard-en-Jalles ont façonné l'organisation du centre ville. Peu développé en surface, il est spatialement contraint par de vastes emprises (sites du Bourdieu et d'Herakles) et traversé d'Est en Ouest par une série d'infrastructures routières (avenues Dupérier et Montaigne) ou cyclables (piste Bordeaux - Lacanau).

Le site a connu une restructuration profonde ces dernières années, avec la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Cœur de Jalles notamment, se traduisant par une intensification urbaine par la densification de l'offre de logements et la création de nouveaux espaces publics autour de la mairie, des rues François Mitterrand et Francis Poulenc.

Aujourd'hui, le centre ville présente une hétérogénéité d'aménagements, de mobiliers et d'ambiances qui en font un espace composite et perturbent sa lisibilité.

Parallèlement, de nouveaux usages et potentialités viennent questionner le secteur. L'arrivée de la liaison en Bus à Haut Niveau de Services (BHNS) et les études sur le tramway doivent permettre de répondre à des enjeux de desserte et d'accessibilité. La mutation en cours des deux sites stratégiques dits du « Bourdieu » et de « Dupérier » offre par ailleurs des potentialités de recomposition urbaine.

Dans ces dynamiques à l'œuvre, la place de la République occupe une position stratégique comme épine dorsale du nouveau centre, faisant le lien entre le centre actuel et les zones d'extension projetées, comme entre les deux espaces naturels majeurs du Bourdieu et des bords de Jalle, accueillant la desserte en BHNS et potentiellement une future ligne de tramway.

La configuration existante de la place : le constat de certains dysfonctionnements

La place de la République est un site d'envergure (1.9 ha), se développant au Nord depuis l'avenue Montesquieu jusqu'à la rue Dupérier au sud.

Espace public historique majeur de la commune, ancien champ de foire et mail planté, il connaît dans les années 1970 une transformation profonde avec la construction du théâtre de l'Ouest aquitain, actuel Carré des Jalles. Ce dernier est construit à la place du mail, le champ de foire devenant un parvis piéton traité en "jardin à la française".

Par la suite, l'emprise dédiée à l'automobile s'étend progressivement, jusqu'à aujourd'hui où plus de la moitié du site est consacrée à la circulation et au stationnement.

La prédominance de la voiture dans l'espace public depuis ces trente dernières années a dégradée la lecture de la place, la qualité et la multiplicité des usages quotidiens.

Elle reste néanmoins le lieu des principales manifestations et événements de la commune et accueille le marché hebdomadaire.

Le site est morcelé, empêchant la lecture d'un espace unitaire. Cette configuration met à distance le parvis du Carré des Jalles, seul espace piéton libre de la place.

En outre, la topographie remaniée pour créer la plateforme de stationnement a généré des soutènements contraignant le déplacement des piétons et des cycles qui se retrouvent relégués en lisière, entre les voies latérales et les parkings.

Ces dysfonctionnements (prédominance des espaces de circulation et de stationnement, étroitesse des trottoirs, minéralité, ruptures spatiales compliquant les déplacements ...) et besoins en nouveaux usages (déplacements doux, manifestations publiques) ont conduit à souhaiter une requalification de la place.

Les objectifs du projet de réaménagement de la place et de ses abords immédiats

Le projet de réaménagement vise à renforcer et requalifier la place de la République autour du Carré des Jalles - équipement culturel d'échelle d'agglomération, en s'appuyant sur de nouveaux objectifs :

- établir une relation piétonne forte Nord/Sud entre le site du Bourdieu et la Jalle,
- faciliter les liaisons transversales,
- simplifier le relief et gommer les ruptures trop importantes,
- renforcer la dimension végétale,
- créer les conditions d'un espace public convivial et animé,
- pérenniser une offre de stationnements,
- hiérarchiser et organiser la circulation,
- compléter les franges bâties et les linéaires d'activités,
- permettre une certaine polyvalence et une multiplicité d'usages (marché, manifestations, espaces de rencontre).

L'organisation d'une concertation autour du projet

Conformément aux dispositions des articles L.103-2 et suivants du Code de l'Urbanisme, le projet de réaménagement de la place de la République et de ses abords immédiats est soumis à l'organisation d'une concertation associant les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées.

La concertation porte sur le projet au stade de l'étude préliminaire et sera clôturée à la validation de cette dernière. Sa durée prévisionnelle est de deux mois.

Le dossier de concertation comprend la délibération d'ouverture de la concertation ainsi que la présente notice explicative accompagnée du support de présentation de la réunion publique du 12 décembre 2016 portant sur le diagnostic du site et les intentions de projet.

Les études préliminaires portant sur ce projet étant en cours, le dossier de concertation sera complété au fur et à mesure de leur avancée.